

# *Le département investit pour la réussite des collégiens*



**BONNE RENTRÉE**  
à tous les collégiens de Loir-et-Cher



# Une sécurité sanitaire assurée

En cette nouvelle rentrée scolaire, dans le contexte particulier de la Covid-19, la sécurité sanitaire des collégiens est une priorité pour le département.

## Le protocole sanitaire prévoit :

- ▶ le port du masque obligatoire lorsqu'une distanciation d'un mètre ne peut être garantie ;
- ▶ la distanciation physique quand elle est matériellement possible ;
- ▶ la désinfection des salles de classe et du mobilier chaque soir ;
- ▶ la mise à disposition de matériel de désinfection dans chaque salle de classe ;
- ▶ la désinfection des tables du réfectoire après chaque service.



**Chaque fin de semaine**, les classes sont entièrement désinfectées à l'aide d'un aérosol sans risque sanitaire pour les élèves et respectueux de l'environnement.  
Un QR code à l'entrée des salles permet de vérifier la traçabilité de l'assainissement.

# Une restauration locale de qualité

## Quatre engagements forts du département :

- ▶ la **fabrication des repas sur place** par des cuisiniers formés et compétents ;
- ▶ une **sécurité alimentaire au cœur des préoccupations** ;
- ▶ des **repas équilibrés et variés** dans le respect du plan alimentaire départemental alliant l'apprentissage du goût et la diversité de l'alimentation ;
- ▶ une part importante des **denrées issues des circuits courts** (au moins 50% dès 2022) avec une proportion croissante de **produits bio**.



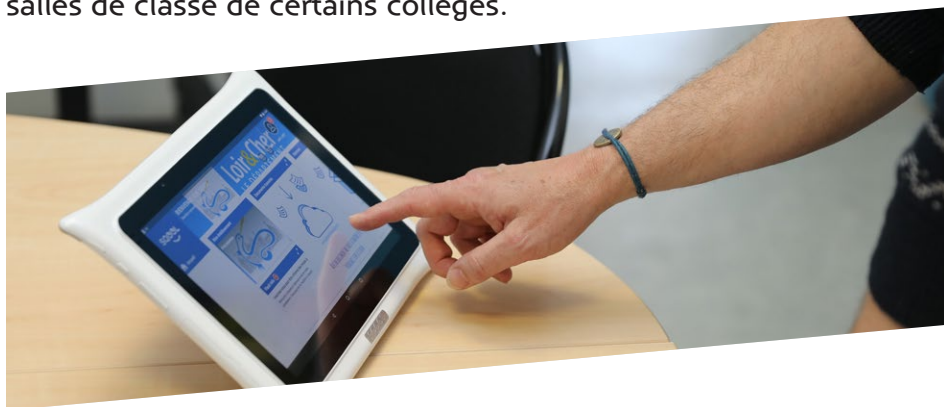
Une **tarification harmonisée** dans l'ensemble des collèges : 476 € pour l'année scolaire par collégien, soit 3,40 € par repas pour la famille et 7,77 € de coût de revient réel pour le conseil départemental.

# Du numérique au collège

Le conseil départemental a mis en place une **politique ambitieuse en matière d'équipement numérique** :

- ▶ un accès au haut débit Internet et bientôt au **très haut débit** après raccordement à la fibre ;
- ▶ un **wifi** disponible dans tous les établissements ;
- ▶ du **matériel performant** : 4 900 PC, 450 tableaux numériques, 750 vidéoprojecteurs et 4 200 tablettes SQOOL.

Cette année, le département expérimente les dalles numériques interactives : ainsi, 20 grands écrans tactiles seront installés dans les salles de classe de certains collèges.



## COLLEGES41

### *Votre nouvel espace numérique de travail*

Le département déploie, pour cette rentrée 2020, un nouvel espace numérique de travail (ENT) : [colleges41.fr](http://colleges41.fr).

Objectif : faciliter le lien entre les enseignants, les parents et les élèves. Les identifiants de connexion à l'espace personnel sont communiqués par le collège.

# Fonds d'aide à la restauration scolaire

Le département dispose d'un fonds d'aide à la restauration de **100 000 €** pour aider les familles les plus en difficulté domiciliées dans le département.

En cas de besoin, adresser sa demande à l'adjoint-gestionnaire du collège de son enfant.

## Quelques chiffres en Loir&Cher

**27** collèges  
publics

**10** collèges  
privés

**13 342**  
élèves dans les  
collèges publics

**2 599**  
élèves dans les  
collèges privés

**1,4 million**  
de repas servis chaque année

**269**  
agents du conseil départemental  
au quotidien dans les collèges publics

**24,5 millions €** soit **1 836 €**  
d'investissement annuel par  
le conseil départemental  
par élève en collège public



# Des bâtiments rénovés



Réhabilitation du collège de Morée – 2018



Collège de Bracieux en rénovation – 2020

Le département s'engage pour garantir les meilleures conditions d'apprentissage aux collégiens de Loir-et-Cher.

Il gère, entretient et investit dans la rénovation des collèges publics et vient de lancer un grand programme visant la mise en chantier d'un nouveau collège chaque année. Les futurs travaux seront établis selon un nouveau standard : « **Le collège du futur** ».

## Qu'est-ce que le collège du futur ?

- ▶ une architecture intérieure et des équipements au service des nouveaux modes d'enseignement ;
- ▶ des locaux lumineux, modulables et à isolation phonique performante ;
- ▶ des matériaux **biosourcés** ;
- ▶ des bâtiments à faible impact écologique et à énergie positive.

Collège de Neung-sur-Beuvron – début des travaux 2022

